

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du samedi 5 juin 1937. — N° 45.



des hommes de fer

par Lucien Prioly.

Quand j'eus constaté cela, j'ai cherché ce que l'on pouvait faire avec de l'opium et de tels produits. Je n'ai trouvé qu'une réponse satisfaisante : de la morphine.

En effet, la morphine — dont la formule est C₁₇H₁₉AN — est extraite de l'opium, qui en renferme le dixième de son poids, par le procédé suivant : On fait macérer l'opium dans de l'eau à trente-huit degrés (et pour cela il faut une cuve), de façon à en extraire tous les principes solubles ; la solution obtenue est additionnée de Co₂Ca (nous en avons trouvé) pour la neutraliser et évaporée au bain-marie (où la nécessité d'avoir un poêle et des bacs d'évaporation) ; le produit obtenu est ensuite traité par le chlorure de calcium (et nous avons aussi trouvé du Ca. Cl₂).

A ce point de son explication, le médecin s'arrêta pour demander à ses auditeurs s'ils le suivaient bien. Sur leur réponse affirmative, il poursuivit immédiatement :

— Sous l'effet du chlorure de calcium, il se forme un important précipité de méconate de calcium qui entraîne avec lui une grande partie de la matière colorante ; les bacs restent dissous à l'état de chlorhydrate. Le liquide, concentré de nouveau et abandonné au repos, laisse déposer d'abord du méconate de calcium, puis des cristaux de chlorhydrate de morphine et de codéine. On purifie ces sels, en les soumettant à plusieurs cristallisations et en décantant chaque fois la solution au normal animal (cette poudre noire que l'on n'aurait pas trouvée dans le commerce). Pour terminer, on dissout une dernière fois dans l'eau et on précipite la morphine par l'ammoniaque (dont les

mettre peut-être de le déterminer, s'il y avait, pendant que nous mangerions, nous relater, une seconde fois, par le détail, dans quelles conditions son contre-torpilleur a arraisonné hier le cargo siamois qui emportait les occupants de l'Ede Marlon...)

Bien qu'il ne comprit pas l'arrière-pensée qui animait son ami, Le Houëdic connaissait assez Le Marec pour avoir compris que celui-ci n'était pas homme à se faire raconter des histoires sans intérêt pour lui ; il acquiesça donc aussitôt :

— Si vous le permettez, je vais mettre à profit le temps qui vous est nécessaire pour terminer votre collecte à donner des ordres là-haut ; j'en ai pour quelques minutes seulement. A mon retour, je vous raconterai ma... bataille navale.

L'absence du commandant de l'« Auroch » dura à peine dix minutes.

Lorsqu'il reparut dans la grotte, Yves-Marie Le Marec, Guérin et Lolk de Kerbihan, assis sur des bancs formés en table pour la circonstance et recouvert d'une nappe immaculée, l'attendait pour commencer à déjeuner.

Durant un moment, les convives mangèrent en silence. Puis, quand il s'estima suffisamment restauré pour pouvoir parler, l'officier de marine commença son récit.

CHAPITRE XXXII
Par l'équipage mutiné...

— Puisque Le Marec me le demande, je vais, dit Le Houëdic en guise de préambule, répéter pour lui comment l'« Auroch » arraisonna et ramena le cargo dans lequel se trouvaient les occupants de l'Ede Marlon.

— Vous vous souvenez que mon hydravion de reconnaissance avait signalé un cargo battant pavillon siamois flûtant en direction du nord, à une vitesse approximative de vingt-cinq nœuds. Comme ce cargo était le seul qui fut visible sur l'océan, nous nous sommes dirigés d'autre part, essayant de descendre notre appareil à coups de mitrailleuse, je me lançai à sa poursuite.

— Ayant fait donner à l'« Auroch » toute sa vitesse, je ne tardai pas à doubler l'île du Prince Edouard qui se trouvait à ma vue et constatai, non sans surprise, que celui-ci était à peine à huit milles de moi, alors que je le croyais beaucoup plus loin.

— Il s'agissait bien d'un cargo siamois — ainsi que le prouvait le pavillon rouge

que je leur donne d'autres ordres. Puis, j'arrivai la grande vedette des quelques matelots spécialistes nécessaires à la manœuvre du bateau capturé par moi et l'envoyai, sous la protection d'un groupe de fusiliers et la conduite d'un officier, prendre possession de celui-ci.

— Un quart d'heure plus tard, j'étais avisé que le cargo était prêt à repartir.

— Il n'y avait rien de suspect à bord ?

— Rien !

— A nouveau, Yves-Marie Le Marec hocha la tête.

Le Houëdic, imperturbable, poursuivit :

— Il ne restait plus alors qu'à faire monter mes prisonniers à bord de l'« Auroch » et à donner le signal du départ.

— Tandis que l'« Auroch » filait vers l'île, je passai une rapide inspection de mes passagers inciviles et procédai à un interrogatoire sommaire de quelques uns d'entre eux.

— Il y avait là quatre Allemands et deux Chinois originaires de Canton. Ce fut mes derniers que j'obtins quelques explications :

— Les quatre Allemands étaient étroitement ligotés et...

Le détail était nouveau pour le jeune journaliste. Il coupa la parole à son interlocuteur pour observer :

— Vous ne m'avez pas signalé cela. Puis, il ajouta : « Les quatre Allemands, m'avez-vous dit, sont, s'il faut en croire les Chinois de l'équipage, le capitaine et un individu venu de l'île et connu seulement sous le titre de « professeur ».

— Par qui et pourquoi ces quatre personnes furent ligotés ?

— Après la première saive de quatre obus qui enclava le cargo, les Chinois ont eu peur d'être coulés par nous. Sur l'instigation du maître d'équipage, ils se sont mutinés et emparés par surprise des deux officiers du pont, du passager, puis de l'officier médecin.

— S'il avait su tout à l'heure dans quelles conditions le cargo était rendu, Le Marec n'eût pas manifesté tant de scepticisme à admettre que ceux qui l'avaient visité n'y eussent rien découvert de suspect.

Toutefois, il estima utile de le bien faire préciser par l'officier.

— Etes-vous bien sûr, dit-il au commandant de l'« Auroch » qu'il n'y avait, à bord du cargo, que les trois officiers et le passager ?

Horreur ! une fumaine !

A MOI ROZOL

ROZOL

TUE les PUNAISES et détruit leurs œufs

ROZOL s'applique au PINCEAU sans brûler, sans tacher, sans danger

Écrivez bien : « Le Rozol ». Le Flacon 4 fr. 95 Pharmacies, herbicides, drogueries, quincailleries. Gros : Lablanc du ROZOL, Epervier (Marne)

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS
(Clôture)

Avance — Tendances calmes — Disponible 115,00 ; courant, 122,50 à 122,50 payé ; prochain, 121,00 payé ; août, 118,75 payé ; 3 d'août, 115,00 payé ; 3 de septembre, 114,50 payé ; 3 d'octobre, 114,75 à 115,00 ; 3 de novembre, 115,50 payé.

Paris — Disponible 32,00 de consommation, 32,00.

Huile de Ha. — Courant, 325,00 à 326,00 ; prochain, 327,50 à 329,00 ; août, 331,00 payé ; 1 d'octobre, 336,50 payé.

Le pétrole : Europe Pacific.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue

AVIS DE SOCIÉTÉS PUBLICATIONS

Energie Electrique du Nord de la France
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 142.500.000 fr.
Siège social : 12, rue d'Assas, PARIS.
R. C. Seine 45.928

AGNUS PERE
SUIVANT ACTE... p. en date à Watrelois, des 28 et 21 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

DEBIT DE BOISSONS
A céder ou louer
Pays de chasse et pêche
Même étude A LOUER

MAISON BOURGEOISE
Eau — Electricité
Pays de chasse et pêche
Pour tous renseignements s'adresser au notaire. 80314

A VENDRE : 3 BELLES FERMES
FERME 60 hectares, 102 quintaux, bail 10 ans. — Prix demandé : 300.000 fr. — Frais journaliers.
FERME 25 hectares, 20 quintaux 75. — Prix : 525.000 fr. avec maison de maître, long bail.
FERME 280 hectares, région Gournay, 102 quintaux. — Prix demandé : 1.500.000 fr.
Autres fermes — Domaines Propriétés
DELAUNE à CAILLY (Seine-Inférieure). 80673

ETUDE DE MAITRE GORON
Docteur en droit, Avoué à Lille et de M^{me} CHATTELEY, Avoué à Lille.

ETUDE DE M^{me} YVES GHESSQUIERES
Docteur en Droit, Notaire à Tourcoing, 71, rue Nationale.

ETUDE DE M^{me} YVES GHESSQUIERES
Docteur en Droit, Notaire à Tourcoing, 71, rue Nationale.

ETUDE DE M^{me} YVES GHESSQUIERES
Docteur en Droit, Notaire à Tourcoing, 71, rue Nationale.

AVIS AUX ACTIONNAIRES
MM. les Actionnaires de la Société sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 24 juin 1937, à 15 heures, salle du Comité des Forges de France, 7, rue de Madrid, à Paris.

AGNUS PERE
PAS-DE-PORTES, belle vitrine en bois, à reprendre 8.000 fr. BON PETIT CAFE, 2/3 hect., le terrain, libre de tous impôts.

CAFE MODERNE
Affaires : 500 fr. par jour
Prix : 45.000 belges
Rue N. N. Y., au Jnal. 183014

IMMEUBLES A VENDRE
Etudes de M^{me} Robert Duroc, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64 et de M^{me} Henri Rombaut, Docteur en droit, Avoué à Lille, rue de la République, 24.

IMMEUBLES A VENDRE
Etudes de M^{me} Robert Duroc, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64 et de M^{me} Henri Rombaut, Docteur en droit, Avoué à Lille, rue de la République, 24.

IMMEUBLES A VENDRE
Etudes de M^{me} Robert Duroc, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64 et de M^{me} Henri Rombaut, Docteur en droit, Avoué à Lille, rue de la République, 24.

IMMEUBLES A VENDRE
Etudes de M^{me} Robert Duroc, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64 et de M^{me} Henri Rombaut, Docteur en droit, Avoué à Lille, rue de la République, 24.

IMMEUBLES A VENDRE
Etudes de M^{me} Robert Duroc, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64 et de M^{me} Henri Rombaut, Docteur en droit, Avoué à Lille, rue de la République, 24.

IMMEUBLES A VENDRE
Etudes de M^{me} Robert Duroc, Docteur en droit, Notaire à Lille, boulevard de la Liberté, 64 et de M^{me} Henri Rombaut, Docteur en droit, Avoué à Lille, rue de la République, 24.

COMMANDETAIRE
recherché par établissements de leur région. Adresse au Jnal. 18244

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

Rhumatisants

Les douleurs vous tenaillent dans les dos, dans les articulations. Vous souffrez toujours affreusement et votre activité est de plus en plus réduite. Il faut éliminer l'acide urique, couler de vos poches de vos muscles.

Prenez une cuillerée de café d'Urodonal dans un peu d'eau chaque soir.

Faites une cure d'Urodonal qui vous rendra souple et vigoureux.

URODONAL est le premier antirhumatismal.

Pharm. de CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, PARIS.

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

AGNUS PERE

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

AGNUS PERE

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

AGNUS PERE

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.

AGNUS PERE

CESSIONS
Par acte s. p. en date du 28 mai 1937, enregistré à Roubaix (Seine) le 17 juin 1937, folio 41, n° 4. Mme Rosine LALLAU, demeurant à WATTRELOIS (Nord), 271, rue Casse et au lieu de Pourcelles-Alouas Braem, a vendu le fonds de Boucherie-Chaoulette, sis au lieu de Pourcelles à cette adresse, à Monsieur Gérard-Narcisse DEJAEGHER, demeurant à Marchal-Foch, 26, rue de la République, à WATTRELOIS.